



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



Bienvenue !

Vous allez pouvoir trouver dans ce fichier tous les documents nécessaires à votre inscription.

Vous souhaitez participer à la formation « Maitrise des inductions » des 5-6-7 septembre 2025 et je vous en remercie.

Dans ce fichier, vous trouverez la convention de stage à nous retourner complétée et signée ainsi que toutes les informations concernant le règlement.

Vous retrouverez aussi en annexe le programme complet de formation.

Afin de vous faciliter la tâche, nous restons à votre disposition au 07-81-96-70-97 ou par mail à contact@cefiih.com.

Je suis ravi de vous retrouver bientôt dans nos locaux pour ce moment de formation professionnelle.

A très bientôt.

Bien à vous,

Jérémy Nouen

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



Convention de formation professionnelle

(Articles L. 6353-1 et L. 6353-2 du code du travail)

Entre l'organisme de formation :

(ci-après nommé organisme de formation)

Jeremy Nouen E.I.

Numéro de déclaration d'activité : 84010275001

Siret : 94863419100019

Adresse : 798 route de Genève 01360 Béligneux

Email : contact@jeremynouen.fr

Téléphone : 0781967097

Et le bénéficiaire :

(ci-après nommé bénéficiaire)

Appellation commerciale :

Nom :

Prénom :

SIRET :

Adresse du siège social :

Email :

Numéro de téléphone :

Est conclue la convention suivante en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

1. Objet et durée de la formation

Le bénéficiaire entend participer à l'action de formation suivante organisée par l'organisme de formation :

Maitrise des inductions

Durée : **24h**

Lieu de la formation : **2bis route de Genève 01360 Béligneux (modifiable par l'organisateur selon les besoins)**

Dates de formation : **5-6-7 septembre 2025**

2. Nature et caractéristiques des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévues par l'article L. 6313-1 du Code du Travail.

Elle a pour objectif de favoriser l'adaptation des salariés et indépendants à leur poste de travail, à l'évolution des emplois, ainsi que leur maintien dans l'emploi, et de participer au développement des compétences des salariés et entrepreneurs.

Les objectifs, la durée et le programme de formation sont détaillés dans le référentiel de formation en annexe.

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



3. Niveau de connaissances préalables nécessaire

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le bénéficiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, un certain niveau de connaissance.

Si la formation requiert un niveau minimum, les détails sur celui-ci figurent dans le référentiel de la formation en annexe.

4. Engagement de participation à l'action de formation

Le bénéficiaire s'engage à être présent et suivre la formation dans son intégralité aux dates et lieux prévus ci-dessus.

Le bénéficiaire s'engage à respecter sans réserve le règlement intérieur de la société Jérémy Nouen E.I., ci-joint en annexe.

5. Organisation de l'action de formation et modalités financières

L'action de formation aura lieu : de 08h30 à 18h30 (suivant le planning indiqué dans le catalogue de la formation en annexe).

Elle est organisée pour un effectif maximum de 15 stagiaires.

Les moyens pédagogiques et les formateurs sont détaillés dans le catalogue de la formation en annexe.

Les conditions générales selon lesquelles la formation est dispensée, figurent sur ce document.

Le prix de l'action de formation est fixé à **590 € NET DE TAXE**.

Le règlement de la formation sera effectué de la façon suivante : Par virement au moment de l'inscription sur le compte suivant :

Jeremy Nouen E.I.

IBAN : FR7617806006400419225466965

BIC : AGRIFRPP878

L'inscription ne sera confirmée par mail au candidat demandeur qu'après vérification du dossier complété et paiement intégral de la formation.

6. Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Voir le référentiel de formation en annexe détaillant les moyens mis en œuvre pour réaliser techniquement l'action, suivre son exécution et apprécier ses résultats.

Des feuilles d'émargement, papier ou électroniques, signées par le bénéficiaire et le formateur, par demi-journée de formation, permettra de justifier de la réalisation de la prestation.

7. Sanction de la formation

En application de l'article L.6353-1 du Code du Travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au bénéficiaire à l'issue de la formation.

Les modalités d'évaluation, la délivrance d'une attestation et/ou d'une certification sont détaillées dans le catalogue de formation.

8. Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

9. Délai de rétractation

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



En vertu de l'article L6353-6 du Code du Travail, le bénéficiaire dispose d'un délai de réflexion de dix jours pour se rétracter à compter, selon le cas, de la réception de l'acompte via virement ou de la signature du contrat. Un courrier recommandé avec accusé de réception doit alors être adressé à : Jérémy Nouen E.I. - 798 Route de Genève 01360 BELIGNEUX

Passé ce délai, sauf en cas de force majeure, le renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation donne lieu au paiement à titre d'indemnités, comme suit :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Toute formation commencée est due intégralement.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

FORCE MAJEURE* :

En cas d'interruption ou d'annulation pour force majeure dûment reconnue, le bénéficiaire pourra reprendre ou continuer sa formation dans un autre cycle sans coût supplémentaire (ou bien rompre le contrat). En cas de rupture du contrat, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

Dans ce cas, le bénéficiaire devra informer par lettre recommandée avec accusé de réception à Jérémy Nouen E.I. dans les plus brefs délais dès la survenance de l'événement de force majeure en rappelant et apportant un justificatif des circonstances rencontrées. Le contrat sera considéré rompu dès que Jérémy nouen E.I. aura dûment constaté le cas de force majeure.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, la formation sera remboursée au stagiaire au prorata du nombre de jours de formation restant à effectuer.

10. Litiges

Si une contestation ou un différend n'ont pas pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de TREVOUX sera seul compétent pour régler le litige.

En signant la présente convention, je reconnais avoir pris connaissance du catalogue de formation en vigueur au moment de la signature de la présente convention.

Document réalisé en 2 exemplaires à BELIGNEUX, le vendredi 1 mars 2025.

Pour l'organisme de formation :

Hypno Ops – Jérémy Nouen E.I.

Jérémy NOUEN

Formateur

Hypnologue

Fondateur du Centre de Formation en
Intelligence et Influence Humaine

Pour le bénéficiaire :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



Formation Bases de l'hypnose et maitrise des inductions

1. L'unité d'enseignement

L'Unité d'Enseignement (U.E.) à l'hypnose et la maitrise des inductions a pour objet de faire acquérir aux apprenants les compétences nécessaires à l'utilisation des stratégies hypnotiques rapides de manière impromptue.

Cette compétence d' « opérateur en hypnose » fixe les différentes capacités nécessaires, afin que le titulaire soit capable de pratiquer l'hypnose en sécurité, dans un objectif de découverte, de ludicité et d'expérience inductive envers le sujet volontaire.

2. Conditions d'admission

Cette formation est accessible à toute personne désireuse de développer ses compétences générales en tant qu'amateur ou professionnel, dès lors qu'elle est âgée de plus de 18 ans. Cependant, sous accord parental écrit et signé, les adolescents de 14 à 18 ans peuvent participer.

3. Durée

La formation initiale de la formation « hypnose et maitrise des inductions » dure **24 heures minimum**, comprenant 24 heures de face à face pédagogique, réparties sur 3 jours de formation minimum.

Les volumes horaires des séquences composant cette formation sous ses deux formes, présentés dans la progression pédagogique « hypnose et maitrise des inductions

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



» sont mentionnées à titre indicatif. De ce fait, en fonction du niveau des apprenants, la durée de chaque séquence peut être augmentée.

4. Encadrement

La formation est dispensée par une équipe pédagogique dont les membres sont obligatoirement **formés et expérimentés dans les compétences enseignée, à jour de leur formation continue technique et pédagogique**. L'un d'entre eux est désigné comme responsable pédagogique, sous-entendu responsable de la formation.

Conformément à la réglementation, ces formateurs doivent être **inscrits sur une liste d'aptitude** de leur autorité d'emploi.

Cette équipe est présente en permanence durant l'action de formation. Par conséquent ces membres ne peuvent être employés à une autre action de formation en même temps.

Le nombre d'encadrant minimum est de 1 formateur. Cependant, il est conseillé que le nombre d'intervenants soit proportionnel au nombre de stagiaires, soit **10% DU NOMBRE TOTAL DE STAGIAIRES**.

La formation ne peut se tenir qu'à partir de 3 stagiaires minimum.

FORMATION INITIALE				
NOMBRE D'APPRENANTS		3 à 10	10 à 20	20 à 30
Equipe pédagogique	Responsable pédagogique	1	1	1
	Formateur(s)	0	1	2
TOTAL ENCADREMENT		1	2	3
MATERIEL NECESSAIRE		CF ANNEXE 1		

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



5. Déroulement de la formation

La formation « Hypnose et maîtrise des inductions » est organisée en 6 parties obligatoires comportant chacune une ou plusieurs séquences pédagogiques :

- **Partie 1 : Hypnose, (re)découverte; (4 heures)**
- **Partie 2 : La progressivité hypnotique ; (4 heures)**
- **Partie 3 : Les influences socio-culturelles ; (4 heures)**
- **Partie 4 : Engager le contact ; (4 heures)**
- **Partie 5 : La rupture de pattern ; (4 heures)**
- **Partie 6 : Améliorer sa fluidité ; (4 heures)**

Dans le présent référentiel, il est donné à titre indicatif une recommandation qui récapitule les éléments indispensables au bon déroulement de l'U.E. (objectifs, progression pédagogique, durées, etc...)

L'équipe pédagogique devra utiliser les supports fournis et validés par l'autorité d'emploi. La progression pédagogique (ordre des séquences) ne peut être modifiée. Cependant, les activités pédagogiques de découverte, d'apprentissage et d'application peuvent être modifiées dans la forme tant qu'elles sont respectées dans le fond, pour les besoins d'appropriation pédagogique du formateur et d'adaptation aux apprenants.

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



Partie 1 : Hypnose, (re)découverte

Partie 1	Découverte	
Séquence 1	15 min	Brainstorming - L'hypnose pour vous, c'est quoi ? - L'état introspectif : Ressentir et apprendre
Séquence 2	15 min	Démonstration Commentée Justifiée Les convaincre, ce n'est pas de l'hypnose, mais de la manipulation
Séquence 3	60 min	Cours Interactif (CI) - L'hypnose, un processus introspectif émotionnel - La stratégie HCBE
Séquence 4	30 min	Démonstration Pratique - Le phénomène hypnotique - Hook – la prise de contact - Commitment – l'engagement dans l'expérience - Build loyalty – Construire un rapport impeccable - Experiment - Le phénomène hypnotique
Séquence 5	120 min	Apprentissage - Apprentissage du déroulé de base pour produire un phénomène hypnotique inductif - Le tableau contact/convincer/phénomène simple/phénomène complexe En trinôme, les apprenants ont pour objectif de réaliser un phénomène hypnotique simple sur l'un de leur camarades, en étant capable d'identifier les différentes phases stratégiques qu'ils emploient durant le processus.
TOTAL	240 min	Objectif atteint : L'apprenant comprend la notion de stratégie communicationnelle nécessaire à l'hypnose

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



		• L'apprenant est capable de produire un phénomène hypnotique chez un camarade d'apprentissage.
--	--	---

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



Partie 2 : Les différents visages de l'hypnose

Partie 2	Progressivité hypnotique	
Séquence 1	20 min	Brainstorming • Quelles est votre manière de pratiquer l'hypnose ? • Quelles sont les grands axes que l'on peut en déduire ?
Séquence 2	60 min	Démonstration Pratique • L'influence permissive • L'influence directive • Le style monologual • Le style dialogual
Séquence 3	160 min	Apprentissage • Comment maîtriser sa progressivité en suivant la structure inductive. • Comment je peux identifier ma pratique ? L'apprenant, en trinôme, pratique sur un de ses camarades (le sujet) une stratégie d'hypnose en devant provoquer un phénomène inductif. Il doit être capable d'identifier quel style et quelle influence il utilise. Le troisième (l'observateur) définit lui aussi, de son côté, l'influence et le style utilisés.
TOTAL	240 min	Objectifs atteints : • L'apprenant sait identifier le style et l'influence de sa pratique • L'apprenant met en œuvre la stratégie HCBE

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



Partie 3 : Construire son influence

Partie 3		
Les différentes influences hypnotiques		
Séquence 1	20 min	Démonstration Pratique • L'hypnose permissive • L'hypnose directive
Séquence 2	60 min	Démonstration Pratique Les outils importants de chaque influence • L'hypnose permissive : ○ Les choix illusoires ○ Les propositions ○ Les comparaisons ○ Les suggestions indirectes • L'hypnose directive : ○ Les boucles hypnotiques ○ Les suggestions directes ○ Les ratifications ○ Les cascades
Séquence 3	160 min	Apprentissage • « La roulette des techniques » L'apprenant tire au sort une influence hypnotique et doit mettre en œuvre sur un autre apprenant une stratégie inductive en respectant son tirage.
TOTAL	240 min	Objectifs atteints : • L'apprenant sait utiliser les différentes influences hypnotiques • L'apprenant maîtrise sa stratégie quelle que soit l'influence utilisée. • L'apprenant utilise la majorité des outils de chaque influence

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



Partie 4 : Affiner son Style

Partie 4		
Les différentes styles hypnotiques		
Séquence 1	20 min	Démonstration Pratique - Le style monologuial - Le style dialoguial
Séquence 2	60 min	Démonstration Pratique Les outils importants de chaque style - Le style monologuial : - Les rebours - Les arguments métaphoriques - Les conjonctions - L'éloquence verbale - Le style dialoguial : - Le questionnement - La dynamisation - Le rythme - Les nuances
Séquence 3	160 min	Apprentissage « La roulette des techniques » L'apprenant tire au sort une influence et un style hypnotique et doit mettre en œuvre sur un autre apprenant une stratégie inductive en respectant son tirage.
TOTAL	240 min	Objectifs atteints : - L'apprenant sait utiliser les différents styles hypnotiques - L'apprenant maîtrise sa stratégie quelle que soit l'influence et le style utilisés. - L'apprenant utilise la majorité des outils de chaque influence et de chaque style

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



Partie 5 : La rupture de pattern

Partie 5			Rupture de pattern
Séquence 1	30 min	Cours interactif - La rupture de pattern c'est quoi ? - Rompres un pattern cognitif au profit de l'hypnose	
Séquence 2	30 min	Démonstration Pratique - Le butterfly - Le 8wordset - La poignée de main hypnotique - La variante de la poignée de main	
Séquence 3	180 min	Apprentissage - Mener une rupture de pattern de type butterfly/8wordset/poignée de main - Saisir les opportunités de rompre un pattern L'apprenant doit mettre en œuvre 2 des 4 techniques de rupture de pattern en respectant la structure inductive. Ensuite, il peut tenter de créer ses propres stratégies de ruptures	
TOTAL	240 min	Objectifs atteints : L'apprenant sait mener une rupture de pattern conventionnelle	

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr



Centre de Formation en Intelligence et Influence Humaine

Jérémy Nouen E.I.

Entreprise individuelle

798 Route de Genève 01360 Béligneux

<https://www.jeremynouen.fr>

contact@jeremynouen.fr

07 81 96 70 97



Partie 6 : Améliorer sa fluidité

Partie 6	Améliorer sa fluidité	
Séquence 1	30 min	Révision - La structure inductive - L'éthique - Un mot d'ordre : expérimenter.
Séquence 2	180 min	Apprentissage in situ Les apprenants accueillent une foule de visiteurs volontaires pour une expérience hypnotique, ou travaillent sur eux en passant à tour de rôle en tant qu'opérateur ou patient standardisé. L'apprenant doit mettre en œuvre au moins 4 sets hypnotiques durant l'après midi.
Séquence 3	30 min	Débriefing de la journée - Les difficultés rencontrées - Les solutions apportées - éthique et pratique
TOTAL	240 min	Objectifs atteints : - L'apprenant a mis en œuvre 4 sets hypnotiques sur des volontaires. - L'apprenant a mis en œuvre sa stratégie HCBE, et a utilisé la majorité des outils de chaque style et de chaque influence, en s'adaptant à son sujet.

Jérémy Nouen E.I. Siège social : 798 Route de Genève 01360 Béligneux

Siret : 94863419100019 - Numéro de Déclaration d'Activité : 84010275001

Lieu de formation : 2 bis route de Lyon 01360 Béligneux Site : www.jeremynouen.fr - Email : contact@jeremynouen.fr